

## Niveaux de vie en Bourgogne : la crise accentue les inégalités

La moitié des Bourguignons dispose de moins de 1 570 euros par mois pour vivre en 2010. Le niveau de vie médian recule avec la crise économique. Les inégalités de revenus se sont creusées en Bourgogne mais moins qu'en province : le niveau de vie des plus modestes baisse de 1,9 % entre 2008 et 2010 alors que celui des plus aisés progresse de 0,5 %.

En 2010, 215 000 Bourguignons, qui ont un niveau de vie inférieur à 964 euros par mois, sont considérés comme pauvres. La proportion de personnes vivant sous le seuil de pauvreté a augmenté entre 2008 et 2010. Les familles monoparentales sont davantage exposées à la pauvreté que les autres ménages, et les enfants plus que leurs aînés. Toutefois, les prestations sociales et les prélèvements fiscaux atténuent les inégalités par leur effet redistributif.

**E**n 2010, la moitié des Bourguignons dispose de moins de 18 800 euros par an pour vivre, l'autre moitié dispose de plus. Ce niveau de vie médian, inférieur à celui de la France de province, de 100 euros, classe la Bourgogne 11<sup>e</sup> parmi les 21 régions de province, entre les Pays de la Loire et la Lorraine, loin derrière l'Alsace avec 20 200 euros.

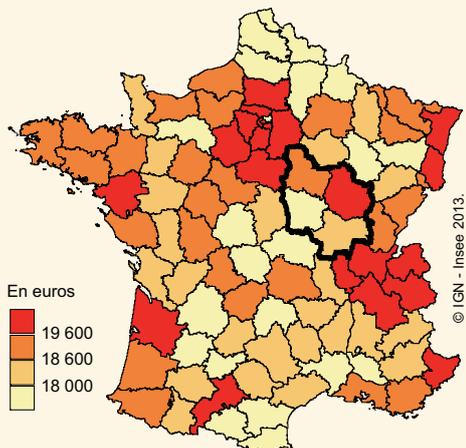
### Des niveaux de vie moins dispersés

L'écart entre les plus modestes et les plus aisés est plus resserré en Bourgogne qu'en moyenne provinciale. Les 10 % les plus pauvres disposent de moins de 10 800 euros par an, un

Hors Série N° 4 - Juin 2013

### Un niveau de vie relativement élevé en Côte-d'Or

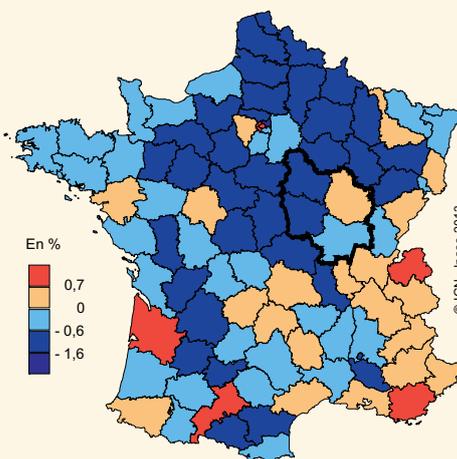
Niveau de vie médian en 2010



Source : Insee, Revenus disponibles localisés.

### Le niveau de vie des Icaunais et Nivernais recule

Évolution du niveau de vie médian entre 2008 et 2010



Source : Insee, Revenus disponibles localisés.

niveau de vie supérieur à la moyenne de province. Ce plafond est plus élevé dans cinq régions seulement, la Bretagne en tête avec 11 100 euros.

Dans le haut de l'échelle des revenus disponibles, 10 % de la population bourguignonne vit en 2010 avec plus de 33 200 euros par an. C'est 1 100 euros de moins que pour l'ensemble de la province. Ainsi, les Bourguignons les plus aisés ont un niveau de vie au moins 3,1 fois supérieur à celui des plus modestes. Le rapport est de l'ordre de 3,7 en région PACA.

### La crise rabote le niveau de vie des ménages

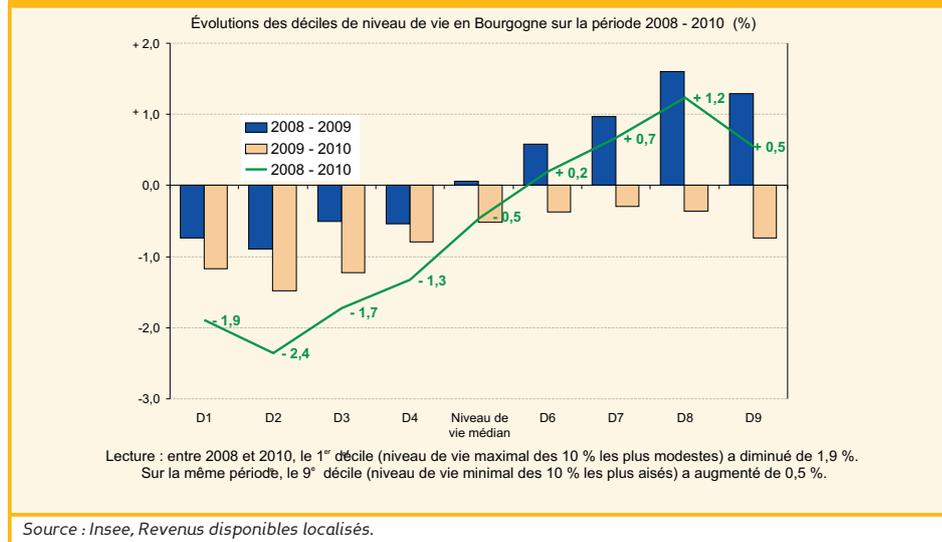
Le niveau de vie des Français s'est tassé depuis la crise de 2008 ; les Bourguignons n'y échappent pas. Le repli de l'activité économique s'est traduit par un recul du produit intérieur brut en volume de 3,4 % en 2009, de 2,6 % en 2010. La situation du marché du travail se dégrade par ricochets, surtout pour les salariés les plus précaires et les intérimaires. Entre 2008 et 2010, le taux de chômage augmente de 1,5 point en Bourgogne et l'emploi salarié fléchit de 2,3 %.

Perte d'emploi et donc perte de salaire grignotent les niveaux de vie. Les effets sur les revenus disponibles sont plus marqués en Bourgogne qu'en France de province entre 2008 et 2010. Le niveau de vie médian bourguignon diminue de 0,5 % en euros constants, soit une perte de 100 euros par an sur la période, contre 0,2 % pour la France de province. Mais l'impact de la crise a été inégal dans les départements bourguignons. La Côte-d'Or résiste le mieux, son activité économique montre des signes de reprise dès le début 2010. C'est aussi le seul département où le niveau de vie médian reste stable pendant la période 2008-2010. Il recule de façon prononcée dans l'Yonne (- 1,2 %) et dans la Nièvre (- 1,0 %), départements de la région aux taux de chômage les plus élevés et très touchés par la crise.

### Le niveau de vie des plus modestes baisse dès 2008

La crise a aussi été très sélective. Les plus pauvres ont été touchés dès 2008. Leur niveau de vie se replie alors que celui des plus riches continue de progresser. L'infléchissement du niveau de vie n'atteint les mieux lotis que l'année suivante. En deux ans, les inégalités de niveaux de vie se sont donc amplifiées : les plus aisés sont devenus plus riches, les pauvres, plus pauvres. Entre 2008 et 2010, le niveau de

## Baisse du niveau de vie pour la moitié la plus modeste de la population bourguignonne



vie des plus modestes a baissé de 1,9 % en Bourgogne, tandis que celui des plus riches progressait de 0,5 %.

Mais, l'écart entre riches et pauvres s'est moins creusé en Bourgogne au cours de cette période de crise que dans l'ensemble de la France de province où le niveau de vie des plus modestes a baissé de 2,4 %, celui des mieux lotis a augmenté de 1 %.

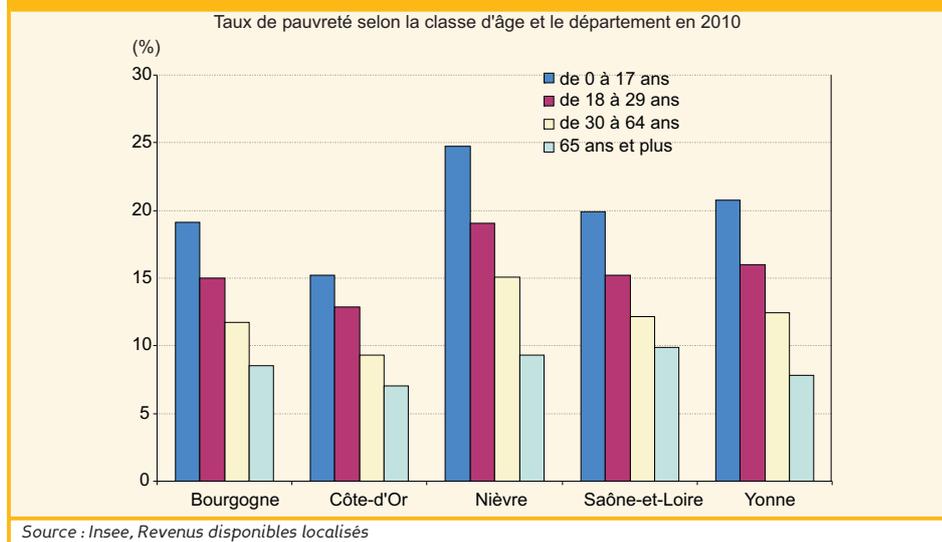
### Hausse généralisée de la pauvreté

En 2010, 13,1 % des Bourguignons vivent sous le seuil de pauvreté monétaire, soit 964 euros par mois. La pauvreté touche ainsi 215 000 Bourguignons. Entre 2008 et 2010, la baisse du niveau de vie

des plus modestes s'est traduite par une augmentation de la proportion de Bourguignons vivant sous le seuil de pauvreté. Au cours de cette période, le taux de pauvreté augmente de 1,1 point dans la région, une progression similaire à celle de la France de province. En deux ans, la Bourgogne compte 18 500 pauvres supplémentaires.

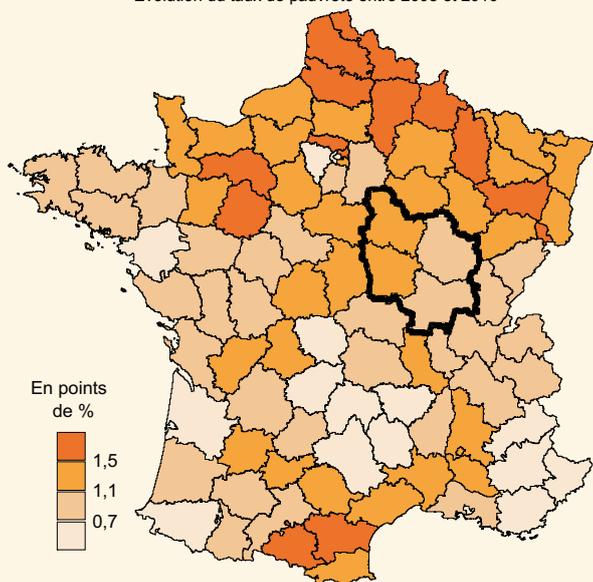
Mais la pauvreté recouvre des réalités très différentes selon que les individus ont un niveau de vie plus ou moins proche du seuil de pauvreté. L'intensité de la pauvreté permet d'apprécier la distribution des revenus au sein de la population des individus considérés comme « pauvres ». Entre 2008 et 2010, la pauvreté s'intensifie en Bourgogne (+ 0,5 point) comme dans la France de province (+ 0,4 point).

## Les jeunes davantage concernés par la pauvreté



### Hausse du taux de pauvreté dans l'ouest bourguignon

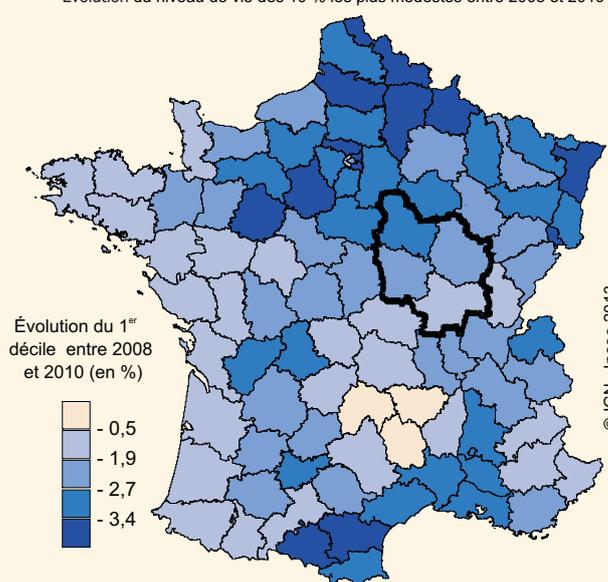
Évolution du taux de pauvreté entre 2008 et 2010



Source : Insee, Revenus disponibles localisés.

### Niveau de vie des plus modestes : baisse plus modérée en Saône-et-Loire

Évolution du niveau de vie des 10 % les plus modestes entre 2008 et 2010



Source : Insee, Revenus disponibles localisés.

### La pauvreté concerne d'abord les familles monoparentales

La pauvreté est plus présente au sein des familles monoparentales : presque un tiers des adultes élevant seuls leur(s) enfant(s) vivent sous le seuil de pauvreté, contre 6 % des couples sans enfant et 12 % des couples avec enfants. Les enfants sont les premières victimes de la pauvreté. Dans 20 % des cas ils vivent dans un ménage pauvre. Une pauvreté liée à la situation professionnelle de leurs parents et au partage des revenus entre davantage de personnes, ce qui appauvrit le ménage. La pauvreté diminue graduellement avec l'âge. Ainsi, seuls 9 % des seniors de 65 ans et plus vivent avec moins de 964 euros par

mois, quand le minimum vieillesse (allocation de solidarité aux personnes âgées) est, pour une personne seule, de 710 euros par mois en 2010.

La pauvreté est de fait davantage implantée dans les communes urbaines, où les familles monoparentales sont plus présentes. En Bourgogne, le taux de pauvreté y atteint 14,9 %, contre 10,9 % dans les communes rurales.

### Un effet redistributif important

Les prestations sociales perçues au titre de la situation familiale (allocations familiales) ou sociale (allocations logement, minima sociaux) et les prélèvements fiscaux dont s'acquittent les

ménages lissent les inégalités de revenus. Le système de redistribution permet en effet d'augmenter le niveau de vie des ménages les plus modestes, de tasser celui des plus aisés. En Bourgogne, les prestations sociales participent à hauteur de 34,5 % au revenu disponible des plus modestes. Ils disposent ainsi d'un niveau de vie 1,5 fois plus élevé après redistribution qu'avant. À l'inverse, les 10 % des Bourguignons les plus aisés perdent 16 % de leur niveau de vie suite aux prélèvements fiscaux. Autrement dit, après redistribution, le niveau de vie des mieux lotis en Bourgogne équivaut à 3,1 fois celui des plus modestes. Il serait 4,5 fois supérieur sans l'effet redistributif.

■ Mélanie Bouriez.

### Principaux indicateurs de niveau de vie en 2010

	Niveau de vie médian		Niveau de vie : premier décile		Taux de pauvreté	
	2010 (en euros)	Évolution(*) entre 2008 et 2010 (%)	2010 (en euros)	Évolution(*) entre 2008 et 2010 (%)	2010 (%)	Évolution entre 2008 et 2010 (points de %)
Côte-d'Or	19 900	+ 0,2	11 300	- 2,4	10,9	+ 0,9
Nièvre	17 900	- 1,0	10 100	- 2,3	15,8	+ 1,2
Saône-et-Loire	18 300	- 0,4	10 700	- 1,4	13,6	+ 1,0
Yonne	18 600	- 1,2	10 600	- 2,8	13,8	+ 1,5
<b>Bourgogne</b>	<b>18 800</b>	<b>- 0,5</b>	<b>10 800</b>	<b>- 1,9</b>	<b>13,1</b>	<b>+ 1,1</b>
France de province	18 900	- 0,2	10 400	- 2,4	14,3	+ 1,1
France métropolitaine	19 300	- 0,1	10 400	- 2,5	14,1	+ 1,1

Source : Insee, Revenus disponibles localisés.

\* calculée en euros constants 2010, c'est-à-dire indépendamment des effets de l'inflation

## Définitions

**Revenu disponible du ménage** : somme des revenus d'activité (salaires nets, bénéfices ...), de remplacement (allocations chômage, retraites ...) et des revenus du patrimoine des différentes personnes composant le ménage, augmentée des prestations sociales (prestations familiales, aides au logement, minima sociaux) et diminuée des impôts directs payés par le ménage (impôt sur le revenu, taxe d'habitation) et des prélèvements sociaux (CSG, CRDS).

**Niveau de vie d'un individu** : revenu disponible du ménage auquel appartient l'individu, divisé par le nombre d'**unités de consommation** (UC). Le nombre d'unités de consommation n'est pas égal au nombre de personnes du ménage car on tient compte du fait que la vie commune procure des économies d'échelle.

L'échelle actuellement utilisée retient la pondération suivante :

- le premier adulte du ménage compte pour 1 UC ;
- les autres personnes de 14 ans ou plus comptent pour 0,5 UC ;
- les enfants de moins de 14 ans comptent pour 0,3 UC.

Alors que le revenu disponible concerne le ménage, le niveau de vie représente ce dont dispose un individu pour vivre compte tenu de la composition du ménage auquel il appartient. Tous les individus d'un même ménage possèdent donc le même niveau de vie : celui du ménage dont ils font partie.

**Niveau de vie médian** : niveau de vie qui partage la population en deux parties égales. La moitié des habitants dispose d'un niveau de vie inférieur à ce montant, l'autre moitié dispose d'un niveau de vie supérieur à ce montant.

**Le seuil de pauvreté** est égal à 60 % du niveau de vie médian national.

**Taux de pauvreté monétaire** : proportion de personnes dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté, soit 964 euros par mois en France en 2010.

**Intensité de la pauvreté** : indicateur qui permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté. L'Insee mesure cet indicateur comme l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Formellement, il est calculé de la façon suivante : (seuil de pauvreté - niveau de vie médian de la population pauvre) / seuil de pauvreté.

Plus cet indicateur est élevé et plus la pauvreté est dite intense, au sens où le niveau de vie des plus pauvres est très inférieur au seuil de pauvreté.

**Déciles** : le 1<sup>er</sup> décile est la valeur d'une variable en dessous de laquelle se situe 10 % de la population. Ainsi, le 1<sup>er</sup> décile du niveau de vie est le niveau de vie en dessous duquel vit 10 % de la population. À l'opposé, le 9<sup>e</sup> décile correspond au niveau de vie au-dessous duquel se situe 90 % de la population.

Directeur de la publication :  
Moïse Mayo

Chef du Service Études et Diffusion :  
Marie-Laure Monteil

Rédactrice en chef :  
Chantal Prenel

Cartographie :  
Christophe Clémence

Maquette PAO :  
Thierry Poisse

Dépôt légal :  
à parution  
ISSN 1246-483 X  
© Insee 2013

## POUR EN SAVOIR PLUS

- **Crise économique en Bourgogne : trois décrochages successifs entre 2008 et 2012** - Insee Bourgogne Dimensions - n° 188 - mai 2013.
- **Les niveaux de vie en 2010** - Insee Première n°1412 - septembre 2012.
- **Les revenus et le patrimoine des ménages** - Insee Références - Édition 2013.